

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Référence d'homologation N°
Tracteur	AGRIFULL	80.76	CH 4059 07

Constructeur AGRIFULL S.p.A., I-44100 Ferrara
 Identification sur la plaquette du constructeur
 devant le N° du châssis "AG 80.76/L/12/1" (12 vitesses) ou "AG 80.76/L/20/1" (20 vitesses)
 Plaquette constructeur à droite, à l'avant latéralement sur carrosserie
 N° du châssis à droite, latéralement sur la transmission, devant le frein à main
 Identification du moteur "8045.04" devant le No du moteur, à gauche, latéralement sur le bloc, devant la jauge d'huile
 Importateur principal BUCHER-GUYER AG, Maschinenfabrik, 8166 Niederweningen
 Véhicule homologué AG 80,76/L/12/1*467030

Châssis

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction hydrostatique avec assistance hydraulique
 Transmission mécanique synchron. s. demande avec inverseur
 Nombre de vitesses 12 ou 20 Entraînement sur roues arrière
 Frein de service mécanique, à disques dans bain d'huile,
sur les arbres primaires des roues arrière
frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
 Frein auxiliaire sur les tringles du frein de service,
levier avec secteur
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circuits -

Moteur FIAT Type 8045.04
 Marque en ligne Temps 4
 Construction D Position avant
 Carburant eau Nombre cylindres 4
 Refroidissement 103 Course 110
 Alesage 3664 CV-impôt 18,66
 Cylindrée 57,4 DIN & U/min 2440
 Puissance en kW 78 dB/A & U/min 1830
 Bruit à l'arrêt 1 = 675 x 110 x 94 mm
 Silencieux FIAT DGM SA 748
 Mesure des gaz Bacharach 4,0
 Déparasitage -

Carrosserie *) tracteur avec cabine de sécurité PAT-855/83
 Nombre de portes 2 Compteur de vitesse -
 Ceintures sécurité av - ar -
 Cale - Rétroviseurs gauche + droite
 Antivol -
 Nombre de places 1 av. centre ar.
 Dimensions : intérieur extérieur
 Longueur 3800 Empattements 2305
 Largeur (1770-2470) 1840 Essieu double av ar
 Hauteur 2580 Voies av 1400 ar 1500
 Porte à faux av 440 Voies av 1400 - 1900
 ar 1055 ar 1300 - 2000
 Distance volant - vers l'avant du véhicule - Braquage Ø g 7500 d 7500

	avant	arrière	total
Poids	995	1855	2850
Poids à vide			
Charge utile			
Poids total			2850
Poids garantie	3000	3500	4500
Pneus	7.50 - 18	13,6 R 36	*)
Pty / bar	6 / 2,5	6 / 1,5	
Charge	1620	3230	
pour V max	30		
Jantes	5.50Fx18	V11x36	
		mécanique	automatique
Gaz poids remorquable avec/sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Charge garantie sur le toit			
Vitesse maximale selon le constructeur	25		km/h
testée	25	2525	au moteur 615/1050

prise de force

Équipement §)		CR	(E)
Feux de route		CR	(E)
Feux de croisement		A	(E)
Feux de position		R	(E)
Feux rouges		S1	(E)
Feux stop		1	(E)
Clignoteurs	av	1	(E)
Catadiopires	av		
Feux de gabarit	av		
Feux arrière de brouillard			
Feux complémentaires			
Éclairage plaque			
Essuie-glace		1/balai	
Avertisseurs		MARELLI T 12 EE CH 5 1801 01	
ou d'autres modèles homologués			

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur		
Marque et type	AGRIFULL	80.76	
Homologation	4059 07		
N°	CH		
Carrosserie			
Places	total	1	avant
Poids à vide	2850	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	18,66
Poids total	-	Cylindrée	3664

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- * Carrosserie : livrable sur demande avec cadre de sécurité pouvant être complété en cabine partiellement ou complètement fermée; contrôler l'équipement selon l'OCE.
- + Variante de pneus : AV = 7.50 - 20 6 PR 1750 (2,5) Vmax 30 km/h
 AR = 13.6 R 38 6 PR 3320 (1,5) 30 km/h
 16.9 R 34 8 PR 4760 (1,6) 30 km/h
- §) Équipement : la hauteur des feux de position, des feux rouges et stop et des clignoteurs AV + AR est admise pour raisons techniques; lorsque la largeur du véhicule excède 2060 mm (distance des feux de position et des feux rouges depuis le profil du véhicule), des feux de gabarit sont obligatoires.

Inscription dans le permis de circulation:
 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge.